

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémoussa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's the jungle and Zadie Smith's White Teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic strategies in Dan Fullani's One Man, Two Votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity in Buchi Emecheta's The New Tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines' The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive : vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie Gustave Le Clézio, une violation du droit à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139

Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia

Seybatou THIOM

Doctorant,

Université Cheikh Anta Diop (UCAD),

Dakar - Sénégal,

Email : seybathiom@hotmail.fr

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

Cet article s'inscrit dans le contexte des dynamiques territoriales en milieu périurbain ouest africain. Il trouve son importance dans la reconfiguration des espaces périurbains en Afrique de l'Ouest et particulièrement à l'Est de Dakar : Diass et Sindia. Ces deux localités affichent de profondes mutations socio-économiques occasionnées par la périurbanisation. Elles sont enserrées dans une conurbation en gestation entre Dakar, Mbour et Thiès, et subissent l'influence de ces agglomérations et des infrastructures structurantes. L'Etat décongestionne la capitale sénégalaise par la mise en œuvre des grands projets qualifiés de marqueurs territoriaux comme l'aéroport international Blaise Diagne de Diass et la zone économique spéciale intégrée dans le périurbain. Cet article montre le rôle des grands projets, des groupes sociaux et des politiques dans la fabrique des territoires à l'Est de Dakar. Il s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la périurbanisation est porteuse de nouveaux territoires dans le périurbain dakarois. La démarche méthodologique adoptée s'appuie sur la revue documentaire, la collecte des données qualitatives auprès des personnes ressources, la cartographie et l'observation directe. Les résultats montrent que la périurbanisation est productrice de territoires divers et conflictuels occasionnés par la dépossession des terres et la délinquance foncière.

Mots-clés : périurbain, territoire, décentralisation, projets et conflits fonciers.

Territorialities in the Dakar peri-urban space: The Case of Dias and Sindia

Abstract

This article is set in the context of territorial dynamics in West African peri-Urban areas. Its importance lies in the reconfiguration of peri-urban spaces in West Africa, particularly to the East of Dakar: Dias and Sindia. These two localities show profound socio-economic changes caused by peri-urbanisation. They are enclosed within a developing conurbation between Dakar, Mbour and Thies and are influenced by these agglomerations and key infrastructure. The state is decongesting the senegalese capital by implementing major projects described as territorial markers such as the Blaise Diagne International Airport in Dias and the integrated special economic zone in the peri-urban area. This article highlights the role of major projects, social group, and policies in the making of territories east of Dakar. It is based on the hypothesis that peri-urbanisation is generating new territories in the Dakar peri-urban area. The methodological approach adopted relies on a literature review, qualitative data collection from key informants, mapping, and direct observation. The results show that peri-urbanisation produces diverse and conflict-ridden territories, caused by land dispossession and land delinquency.

Key words: peri-urban, territory, decentralisation, projects, land conflicts.

Introduction

« Les villes s'étendent ; elles s'étalent. L'urbanisation s'amplifie et s'accélère » (A. Da Cunha, et L. Matthey, 2007 : 25). De 1950 à 1990, la population urbaine a été multipliée par dix (P. Bocquier, 1999 : 2). L'Afrique est un continent majoritairement urbain, dont 54% de la population vit en milieu urbain (OCDE et al, 2025 : 22). Le taux d'urbanisation, qui est passé de 10,2% en 1950 à 39% en 1999, est à 55,6% en 2025 (O. Cissé, 2001. Cité par Diop Guéye. N.F et al, 2009 : 13). La population urbaine de la région de Dakar est passée de 3026316 habitants en 2013 à 4199856 habitants en 2025 (ANSD. RGPHAE, 2013).

Cette croissance incontrôlée et soutenue fait que la région de Dakar est devenue surpeuplée et la demande en immobilier, notamment en logement est explosive (ANSD, 2015). En plus, les politiques de la banque mondiale en vue de revitaliser les anciennes villes coloniales et le coût élevé de la vie dans la capitale sénégalaise ont accentué la situation. De surcroît, Dakar représente environ 0,28 % de la superficie du territoire, rassemble 25 % de la population nationale et concentre 60 % de l'économie du pays (A. Cisse, 2016 : 4).

Cette croissance entraîne des mutations socioéconomiques dans les espaces périphériques, notamment Diass et Sindia. Ces localités périurbaines sont dans l'interface Dakar-Mbour-Thiès et sous la pression de ces grandes agglomérations. Elles se trouvent dans un corridor urbain le long de la route nationale numéro un et forme un triangle dont les sommets sont constitués par les villes de Dakar, Mbour et Thiès qui se caractérisent par un grand dynamisme économique, démographique et spatial (M. Thiandoum, 2013 : 35).

Les éclatements de ces centres urbains ont comme continuité le périurbain, notamment Diass et Sindia (A. Séné, 2021 : 18). Ces localités sont caractérisées par une compétition entre les activités rurales et celles urbaines, une pression foncière et l'implantation des grands projets (Aéroport International Blaise Diagne de Diass, Zone Economique Spéciale Intégrée et l'autoroute à péage Dakar-Mbour). Elles constituent une zone en pleines mutations spatiales et surtout socioéconomiques, caractérisée par les processus de territorialisation et de décentralisation.

La territorialisation et la décentralisation sont deux concepts largement documentés en sciences humaines et sociales. Le premier est une production de territoires par les acteurs via une organisation et un dynamisme et le second renvoie à une entité politique ou institutionnelle organisatrice de l'espace par le biais des acteurs, animateurs du territoire. Ce dernier résulte d'un processus d'appropriation d'une portion d'espace par un groupe social (Ginet. P, 2012 :

3). Il est lié à l'idée d'appropriation qui renvoie au concept d'identité (M. Fall, 2014 : 16) et permet la cristallisation des représentations individuelles et collectives (A. Belhedi, 2000 : 5). Au final, le territoire est une portion d'espace délimitée, vécue, perçue, appropriée et organisée par des acteurs, et possédant des potentialités socioéconomiques pour assurer son développement.

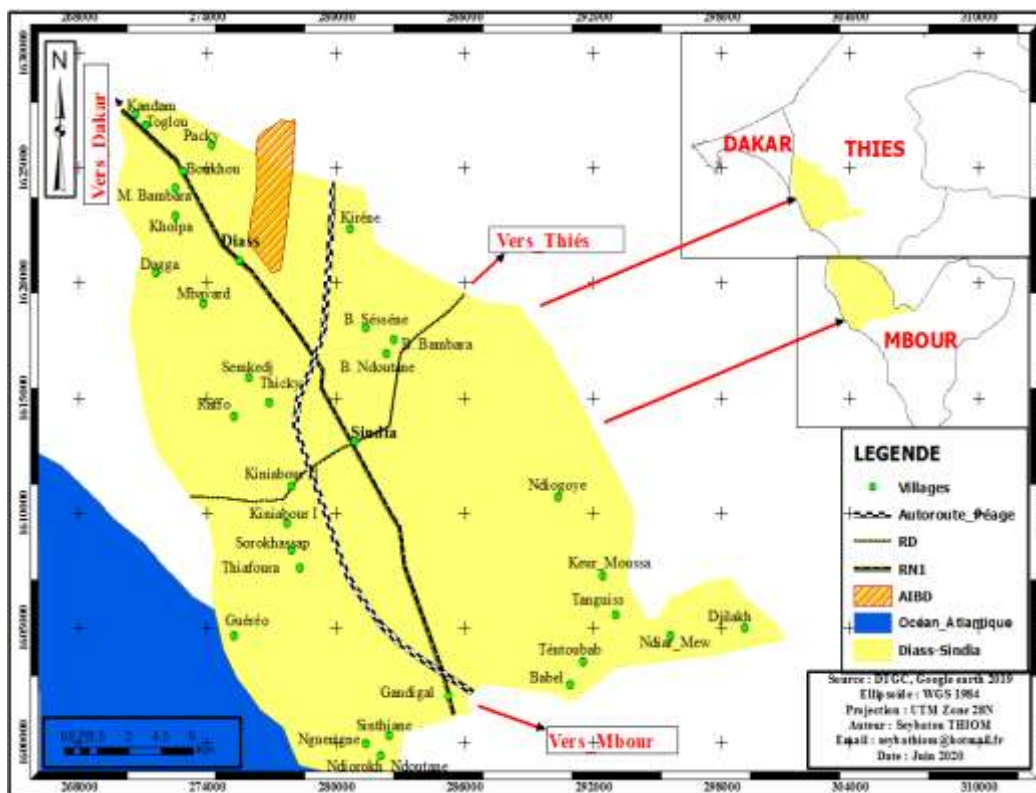
Le territoire est la porte d'entrée de cet article. Ce qui permet de voir les mutations territoriales occasionnées par la périurbanisation à l'Est de Dakar. En quoi les projets, les groupes sociaux et les politiques contribuent-ils à la fabrique des territoires ? L'objectif de cet article est de montrer le rôle des grands projets, des groupes sociaux et des politiques dans la fabrique des territoires à l'Est de Dakar. L'article pose l'hypothèse selon laquelle la périurbanisation est productrice de divers territoires conflictuels. Il s'articule autour de la démarche méthodologique, des résultats et de la discussion.

1. Démarche méthodologique

1.1. Présentation du cadre d'étude

Les localités de Diass et Sindia se positionnent dans l'interface Dakar, Mbour et Thiès. Elles sont situées au Nord par les localités de Diamniadio, Sébikotane et Keur Moussa, au Sud par Malicounda, à l'Est par Sessène et à l'Ouest par Yéne, Popenguine-Ndayane et l'océan atlantique. Elles constituent des territoires pertinents du fait de leur position géostratégique. En effet, cette position de carrefour entre Dakar, Mbour et Thiès influe sur la dynamique de ces localités. Ces dernières sont devenues la zone de réception des flux de populations venant de ces trois métropoles et ailleurs. De plus, elles se trouvent dans le massif de Diass, sont traversées par la RN1 et l'autoroute à péage, sont aussi à proximité du pôle urbain de Diamniadio et abritent l'aéroport international Blaise Diagne de Diass et la future zone économique spéciale intégrée (Figure 1).

Figure 1 : Situation des communes de Diass et Sindia



1.2. Méthodes et outils mobilisés

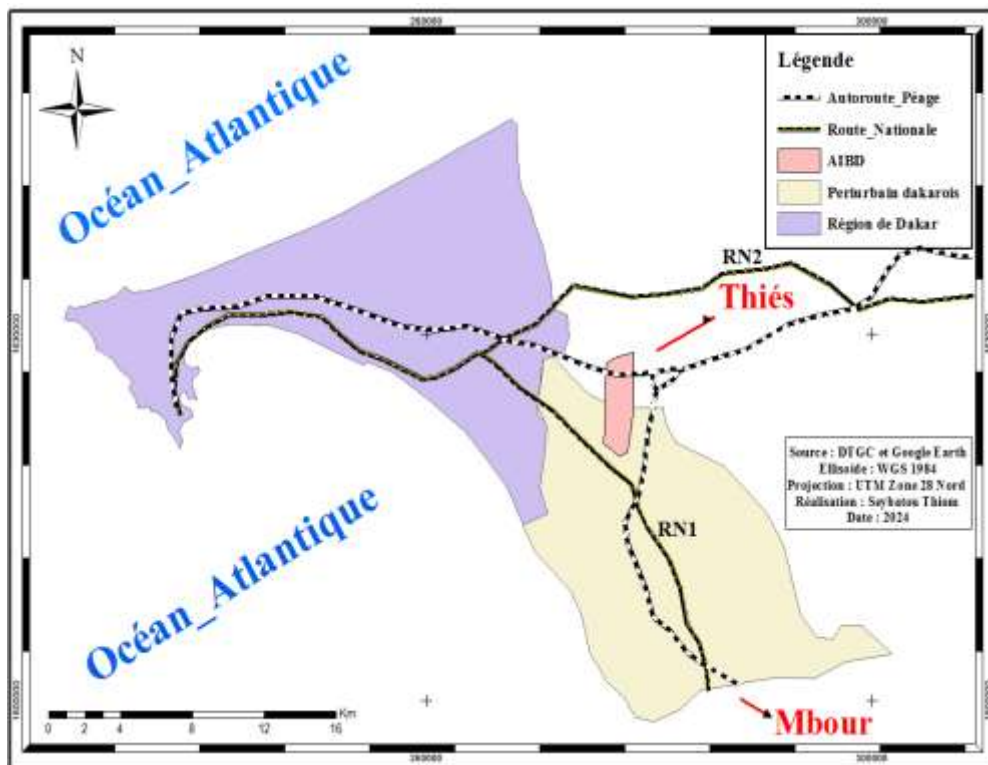
La démarche méthodologique adoptée pour cet article s'inscrit dans le cadre de l'approche territoriale. Elle s'appuie sur la revue documentaire, l'observation directe et les données qualitatives de ma thèse de doctorat en cours sur les mutations socioéconomiques dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia, et la cartographie. La revue documentaire a permis de comprendre le fait urbain, les conflits fonciers, les découpages territoriaux, les mutations socio-spatiales et les dynamiques territoriales à l'Est de Dakar (Diongue, 2010 ; Thiandoum, 2013 ; Diongue et Sakho, 2016 ; Séné, 2021 et Diongue et al, 2025). La collecte des données s'est faite à l'aide d'un guide d'entretien. Ce dernier est structuré autour des thèmes tels que la vie des acteurs, le foncier et les projets étatiques. Il a été administré auprès 76 acteurs : élus locaux (5), présidents des conseils domaniaux (2), promoteurs privés (14), associations ou groupements (10), chefs de villages (4), organisation non gouvernementale (1) et particuliers résidents dans les extensions (40). Ce travail de terrain a permis de comprendre la perception des acteurs sur les territoires des groupes sociaux, projets et institutions. Il a mis l'accent sur l'aménagement, les unités résidentielles des extensions, la gouvernance foncière et locale, les découpages administratifs, la dépossession des terres, les partenariats et les conflits fonciers. L'observation a permis de voir les mutations du paysage périurbain. Et la cartographie des données issues de la direction des travaux géographiques et cartographiques (routes, autoroute

à péage, AIBD, villages, limites administratives des collectivités territoriales) et des collectes par Google earth, KoBoCollect et GPS-essentiel, a permis d’ spatialiser l’ occupation du sol (infrastructures), les zonages (Safène, Lébou et Dior) et l’ évolution des redécoupages administratifs des collectivités territoriales de Diass et Sindia.

2. Résultats : les types de territoire à Diass et Sindia

Les localités de Diass et Sindia se localisent dans le triangle Diamniadio, Mbour et Thiès. Elles sont traversées par l’ autoroute à péage Dakar-Mbour et la RN1 Dakar-Mbour-Kaolack. Elles se trouvent à l’ Est de la région de Dakar, entre 17°11’ et 17°00’ Ouest (longitude) et 14°45’ 14°30’ Nord (latitude) et tiennent des relations très importantes avec celle-ci, la ville de Thiès et celle de Mbour (Figure 2).

Figure 2 : Les communes de Diass et Sindia dans le triangle Dakar, Mbour et Thiès



Ces localités périurbaines sont caractérisées par des recompositions territoriales. Ces dernières se manifestent en trois types de territoire que sont les territoires des groupes sociaux safènes, lébous et Diorgui, les territoires des projets étatiques et les territoires institutionnels.

2.1. Les territoires des groupes sociaux autochtones : safènes, lébous et sines

Les groupes sociaux autochtones qui sont les safènes, les lébous et les sines développent des territorialités et des stratégies socio-spatiales diverses à l’ échelle des localités périurbaines.

2.1.1. Les territorialités issues des groupes sociaux autochtones safènes

En pays safène¹, notamment dans les villages Safi² (Diass, Sindia, Kiniabour I, Kiniabour II, Thiafoura, Sorokhassap, Toglou, Boukhou, Packy, Thicky, Kiréne, Kholpa, Dagga et Raffo), le processus de territorialisation se fonde sur une stratégie d'un groupe ethnique sérère-safène autochtone qui se positionne pour défendre leurs intérêts socio-économiques. La naissance du collectif pour la défense des intérêts des villages impactés par le pôle urbain Kholpa-Daga dont les membres dénoncent l'accapement de leurs terres par les pouvoirs étatiques et les bourgeois étrangers, est illustrative. Certaines populations du périurbain dakarois dénoncent aussi la non indemnisation des personnes impactées par les grands projets : Aire de Sindia, port minéralier de Ndayane, aéroport international Blaise Diagne de Diass, autoroute à péage et Horticat Sénégal.

La dynamique périurbaine réorganise l'occupation du terroir Safi. Ce qui crée une stratégie de refus enclenchée par le développement des projets étatiques qui modifient profondément l'organisation du terroir agricole. En effet, on assiste à un recul des surfaces agropastorales, une dépossession des terres arables, l'occupation du sol et l'essor des activités urbaines à l'image du commerce, de l'artisanat, des services et de l'étalement du bâti. On note aussi des mutations dans les modes de vie des populations autochtones (problèmes d'héritage et changements de comportement) et des conflits entre les familles, au sein des familles (héritage et vente de terre), entre les paysans et les éleveurs (divagation des animaux) et entre les autochtones et les privés ou l'Etat (Aire de Sindia, Centre d'enfouissement technique à Sindia, Hortica Sénégal, abords de l'AIBD, port minéralier de Ndayane et pôle urbain Dagga-Kholpa), liés surtout à des dépossessions de terres par le pouvoir central, les collectivités territoriales et les privés. Les populations sont mécontentes de la dépossession de leurs terres agricoles pour des utilités privées ou publiques. Ce qui fragilise les familles dont leurs activités principales étaient l'agriculture et l'élevage. Certains groupes sociaux Safi³ considèrent la terre comme un patrimoine inaliénable et sacré qui se transmet de générations en générations. Ils contestent la territorialité de l'Etat via les marqueurs territoriaux ou projets et équipements de grandes envergures.

¹ Ce sont les localités constituées par quatre communes : Diass, Sindia et Popenguine-Ndayane. La plupart des populations du pays safène parlent sérère safène.

² Ensemble de personnes parlant sérère safène à l'Est de Dakar, notamment dans les collectivités locales de Diass et Sindia.

³ Dialecte de la langue sérère ou sous langue sérère.

À Sindia et Diass, on a deux chefs-lieux communaux avec des populations sérères, peuls et wolofs. Les groupes sociaux s'intègrent dans la dynamique de la périurbanisation et de la formation de la métropole inter-régionale. En effet, les groupes sociaux allochtones se développent et sont acceptés par ceux autochtones. Le développement des groupements d'intérêt économique sous forme de groupements de femmes à Sindia nob sa djeueur⁴ et à Diass sokhalikou⁵, entre autres facilite l'insertion. Ces groupements permettent aux femmes d'organiser des tontines, de s'entraider mutuellement, d'acheter et de louer des bâches et des chaises et de créer des caisses de solidarité. Ainsi, la dynamique associative, le projet du vivre ensemble, l'identité collective et la cohésion sociale sont de plus en plus en œuvre surtout dans les zones les plus urbanisées où on note les grands marchés, les terrains de football centraux, la production résidentielle des particuliers allochtones et l'implantation des services sociaux de base. Ces édifices commerciaux, scolaires, sportifs et sanitaires sont accessibles à tous. De plus, nous avons l'essor du commerce, de l'artisanat, des services et de l'étalement du bâti.

À Guéréo, ce sont des populations essentiellement sérères et lébous qui se positionnent, soit par le refus ou par l'acceptation du processus d'urbanisation ou de périurbanisation. C'est une zone côtière, ouverte sur l'Océan atlantique, qui est en pleine recomposition avec des acteurs divers, notamment les autochtones sérères et lébous, les étrangers sénégalais et des occidentaux. Ces derniers se localisent particulièrement à Ndoss. Ce dernier est situé dans la partie Ouest de Guéréo ; vers Saly et Somone. Il reste une zone isolée et spécifique, avec une architecture moderne, étrangère et touristique et un foncier très cher à l'image de la région dakaroise. L'intégration est assurée du fait des mutations architecturales et des modes de vie à la citoyenneté. Au centre de Guéréo et ses alentours où habite une population essentiellement autochtone lébou et sérère, on note des familles nucléaires qui défendent leurs intérêts et surtout sur le domaine du foncier. Ce dernier est considéré comme un patrimoine. Mais le vivre ensemble et l'intégration sont de plus en plus visibles. L'associations religieuse, le Dahira Tidiane dans le quartier de cité Serigne Babacar sy permet le regroupement de plusieurs adeptes via les cérémonies comme le Gamou, les conférences, entre autres. De plus, le commerce, les services, l'artisanat, le tourisme et la production foncière se développent. Ce sont des dynamiques qui sont plus en phase avec la périurbanisation en cours.

⁴ Groupement de femmes à Sindia, notamment à Sindia Lorome.

⁵ Groupement de femmes à Diass, notamment à Garage.

2.1.2. Les territorialités issues des groupes sociaux autochtones lébous

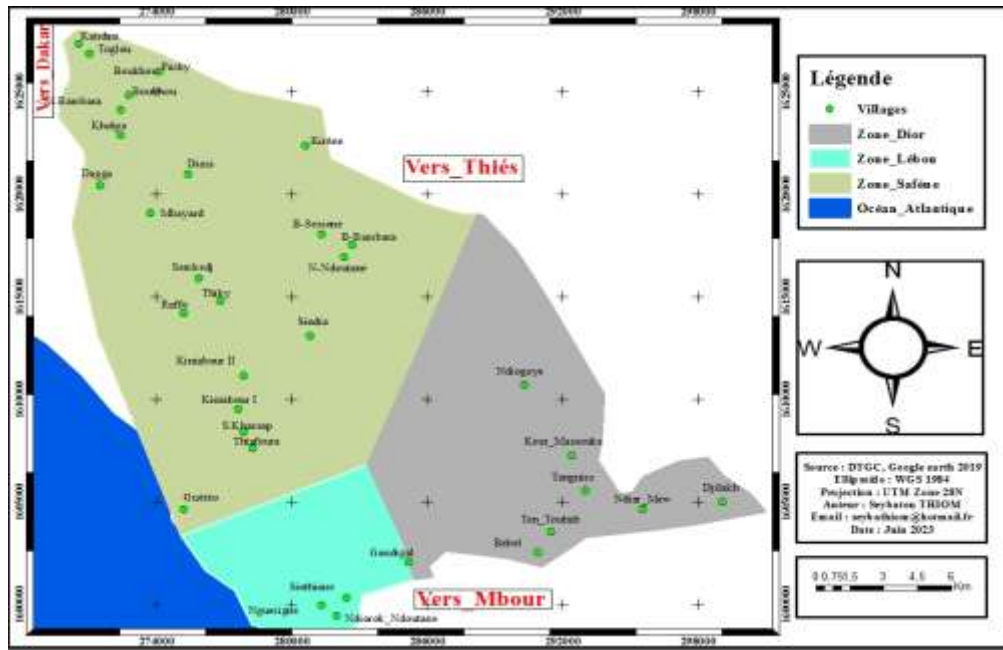
Nguerigne, Gandigal et Diorokh sont des localités très convoitées du fait de la proximité de l'Océan atlantique et des villes touristiques de Saly, Nguaparou, Mbour et Somone. Les groupes sociaux lébous, bambaras, sérères et wolofs vivent ensemble. Ils développent leurs stratégies territoriales de manières différentielles. Du fait de la localisation dans l'interface de trois villes à savoir Nguékokh, Mbour et Nguaparou, les autochtones sont prises en tenailles sous l'influence de ces localités urbaines. Ainsi, les groupes sociaux s'intègrent malgré la diversité, les conflits, les litiges et les dynamiques socio-spatiales et surtout foncières en cours. L'autoroute à péage et la RN1 facilitent la connexion avec les villes de Mbour et Dakar. Les populations venues de ces grandes agglomérations urbaines s'intègrent. Les activités non agricoles comme le commerce, les services et l'artisanat se multiplient. On a aussi l'étalement du bâti avec les promoteurs immobiliers et les particuliers autochtones et étrangers. Ce sont des dynamiques convergentes au processus de périurbanisation.

2.1.3. Les territorialités issues des groupes sociaux autochtones Diorgui : le grenier agricole

Une zone spécifique, enclavée et rurale, le Diorgui est à l'extrémité Sud du périurbain et connaît toujours un développement économique basé sur l'agriculture. C'est le poumon de l'économie rurale dans cet espace géographique. Les groupes sociaux affirment leur identité territoriale et leur sentiment d'attachement à la terre car l'agriculture reste une activité dominante. Le processus de territorialisation reste toujours autochtone car la population étrangère est presque inexistante. Ce sont des populations d'ethnies sérères sines autochtones qui considèrent la terre comme un patrimoine inaliénable qui se transmet de père en fils. Le comité de vigilance développe des initiatives de lutte pour la protection de l'environnement et de lutte contre les conflits entre agriculteurs et éleveurs (divagation des animaux). L'enclavement de la zone et le manque d'infrastructures structurantes sont des facteurs bloquants du processus en cours. Ils encouragent le développement agropastoral. Ce sont des dynamiques marquées par la prédominance de l'agriculture familiale traditionnelle.

Les territoires des groupes sociaux safènes et lébous sont de plus en plus en phase avec le développement urbain et ceux des groupes sociaux Diorgui restent toujours des territoires où l'agriculture familiale traditionnelle occupe une place dominante (figure 3).

Figure 3 : Les territoires des groupes sociaux autochtones : safènes, lébous et Diorgui



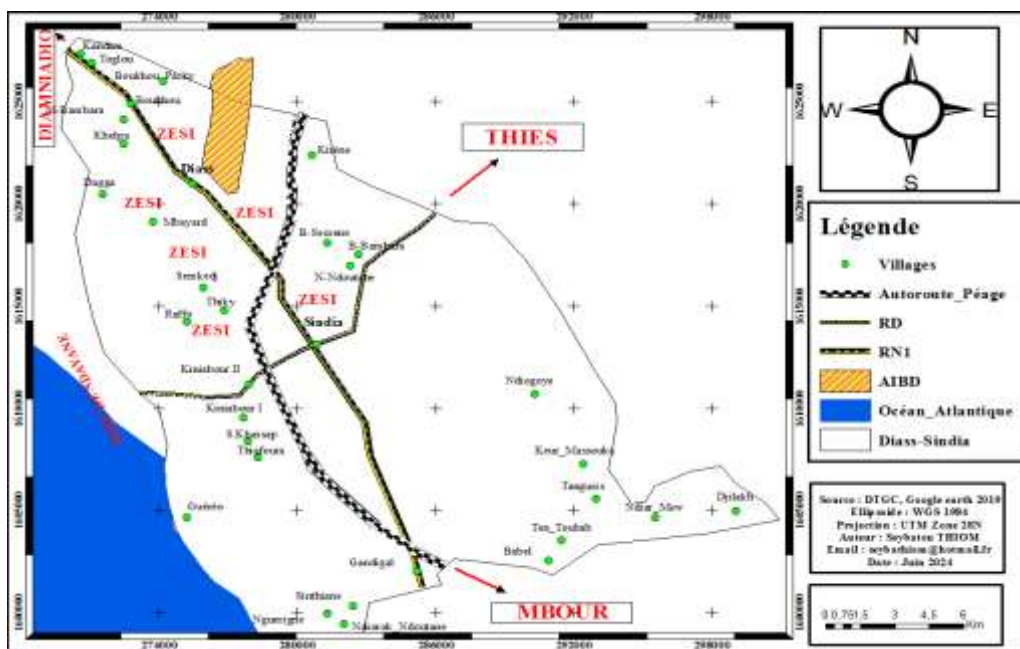
2.2. Les projets étatiques : des territorialités d'intégration dans la mondialisation

Le processus de périurbanisation a occasionné la naissance des territoires de projet étatiques et privés. C'est l'État qui est le moteur ou le principal acteur de déclenchement du processus de périurbanisation. Pour décongestionner la capitale sénégalaise, il met en œuvre des projets de développement socio-économiques à l'Est de Dakar. Ainsi, on note les territoires de projet étatiques qui vont accroître la dynamique et la production du périurbain dakarois. Ces projets, qualifiés de marqueurs territoriaux, sont des bassins d'emploi permettant l'intégration et la fixation de la population autochtone, l'immigration et surtout la création d'emplois. Ils reconfigurent l'espace rural et compromettent l'avenir de l'agriculture familiale (A. Séne et S. Thiom, 2025 : 21).

L'objectif de l'État est de créer un pôle de développement socio-économique fonctionnel capable de booster le périurbain et désengorger l'agglomération dakaroise. L'État se base sur l'essor des infrastructures de grandes envergures comme l'AIBD, l'autoroute à péage, la RN1, la ZESI, le port minéralier, entre autres pour redynamiser le périurbain et positionner Dakar dans la mondialisation et surtout dans le développement territorial inter-régional. Ces infrastructures contribuent à l'amélioration de la compétitivité internationale du pays et à l'essor d'un « hub » logistique dans la sous-région. Les terres des groupes sociaux sères safènes (surtout la zone allant des terroirs de Diass à Sindia) sont des milieux de réception des projets étatiques. Ce qui se manifeste sous forme d'accaparement et de dépossession des terres

rurales qui étaient destinées à l'agriculture. La territorialisation étatique par les grands projets dynamise le périurbain et réorganise le système urbain dans le triangle Dakar, Thiès et Mbour. Les espaces autour de Diass et Sindia sont les principaux territoires d'implantation des projets étatiques. Ils deviennent des pôles de développement socio-économiques avec l'existence de bassins d'emplois productifs et des installations des particuliers, des industries, des usines et des entreprises commerciales. C'est surtout grâce à la position géographique et l'accessibilité du site autour de Diass et Sindia (carrefour entre Dakar-Mbour-Thiès, RN1, autoroute, TER et RD) que l'État a mis en place ces projets étatiques de développement territorial (figure 4).

Figure 4 : Localisation des projets étatiques



Ces derniers reflètent la modernité, l'innovation et l'ingénierie dans l'aménagement. En effet, la mise en place de grands projets à standard international et de gros moyens comme l'AIBD, le port minéralier de Ndayane, l'autoroute à péage, TER et la ZESI démontre cette ingénierie territoriale dans l'espace périurbain dakarois. Les territoires de projet dépassent les territoires des groupes sociaux et administratifs ou institutionnels. Ces derniers sont issus de la décentralisation.

2.3. Les territoires balkanisés issus des collectivités territoriales : des découpages complexes

La décentralisation est un processus de transfert de pouvoirs et de compétences de l'Etat central vers les collectivités territoriales. Elle doit répondre au besoin de la population locale, rapprocher les administrateurs aux administrés. Elle est née vers les années 1990, dans un contexte où les États africains étaient incapables de résoudre les problèmes des populations

locales. Mais au Sénégal, ce processus remonte depuis 1872 avec l'érection de Saint-Louis et de Gorée en communes de plein exercice. En 1880, Rufisque est devenue aussi une commune de plein exercice, puis Dakar en 1887. Ces communes étaient dépendantes de l'administration coloniale. Ce processus de décentralisation a été marqué par plusieurs étapes.

Sous l'ère de Léopold Sédar Senghor (1960-1981), après juste l'indépendance du pays en 1960, on assiste à l'élargissement des 4 communes de plein exercice aux 29 communes mixtes. Le statut communal est reconnu par la loi 66-44 du 30 juin 1966. En 1972, on assiste à une innovation majeure dans la politique de décentralisation au Sénégal. Cette phase marque la création des collectivités locales en milieu rural. La loi 72-25 du 19 avril 1972 crée la communauté rurale dont sa gestion est assurée par le sous-préfet.

Sous le régime de Abdou Diouf (1981-2000), en 1990, la loi 90-37 du 08 octobre 1990 attribue la gestion budgétaire des communautés rurales aux présidents des conseils ruraux. En 1996, la région est créée, elle est devenue une entité administrative intermédiaire entre l'Etat et la commune ou communauté rurale. Ainsi, le Sénégal compte trois ordres de collectivités locales : la région, la commune et la communauté rurale. La loi 96-06 du 22 mars 1996 transfère neuf domaines de compétences (aménagement du territoire, planification, environnement et gestion des ressources naturelles, santé et action sociale, jeunesse, sport et loisir, culture, éducation, urbanisme et habitat) aux collectivités territoriales de base. Ces dernières ont pour rôle de programmer et de mettre en place les actions de développement socioéconomique dans le périmètre communal.

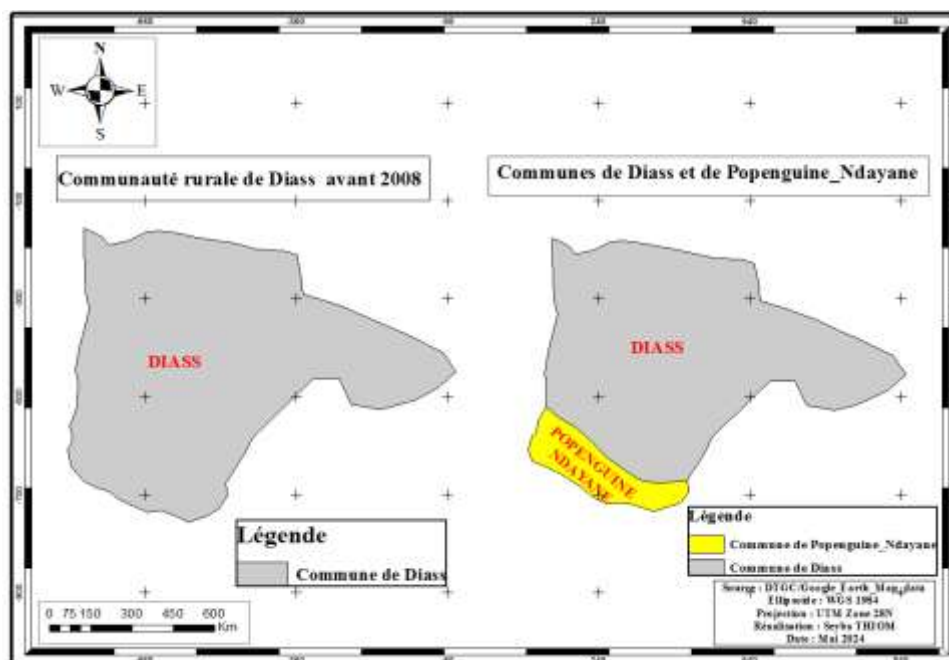
Sous la présidence de Abdoulaye Wade (2000-2012), cette phase est marquée surtout par une libre administration des collectivités locales. En effet, les citoyens participent aux gestions des affaires de leur localité. On assiste à l'érection de Guédiawaye en 2002 comme quatrième département de Dakar et plus tard en 2021 Keur Massar devient le cinquième département. En mai 2008, douze collectivités locales sont dissoutes. « En 2008, le conseil rural de Sangalkam a été dissout par le décret n° 2008-456 du 2 mai 2008 dans un contexte de rivalités politiques fortes au sein de l'institution entre le parti au pouvoir (PDS) et l'opposition (Rewmi) qui dirigeait la communauté rurale » (M. Diongue et al, 2025 : 39-40). C'est en mars 2011 que la communauté rurale de Sangalkam a été découpée en quatre collectivités territoriales : deux communes (Sangalkam et Jaxaay-Parcelles-Niacoulrab) et deux communautés rurales (Niague-Tivaouane Peulh, et Bambilor) (M. Diongue et al, 2025 : 40). La plupart des découpages administratifs sont faites dans un contexte électoral où les pouvoirs politiques sont à la

recherche de repositionnement, de militantisme et de gestion de proximité au niveau local. Elles sont parfois inefficaces et incohérentes.

Et sous Macky Sall (2012-2024), l'innovation majeure du processus de décentralisation est l'acte III. Ce dernier a mis en place la communalisation intégrale (juin 2014). Il a érigé les communes d'arrondissement et les communautés rurales en communes. Il supprime les régions comme collectivités locales et érige les départements en collectivités locales. Ainsi, le Sénégal est divisé en 14 régions, 46 départements et 557 communes dont celles de Diass et Sindia. Ces dernières étaient des communautés rurales créées respectivement en 1972 et 1996. Elles basculent en 2014 en communes avec la communalisation intégrale. Elles ont connu des redécoupages administratifs en 2008. Ces découpages administratifs sont-ils viables et porteurs d'un développement local véritable ? Quels sont les impacts de ces recompositions administratives sur l'amélioration de la vie des populations du périurbain ? Les communes périurbaines ont-elles des moyens humains et financiers pour assurer le développement local ?

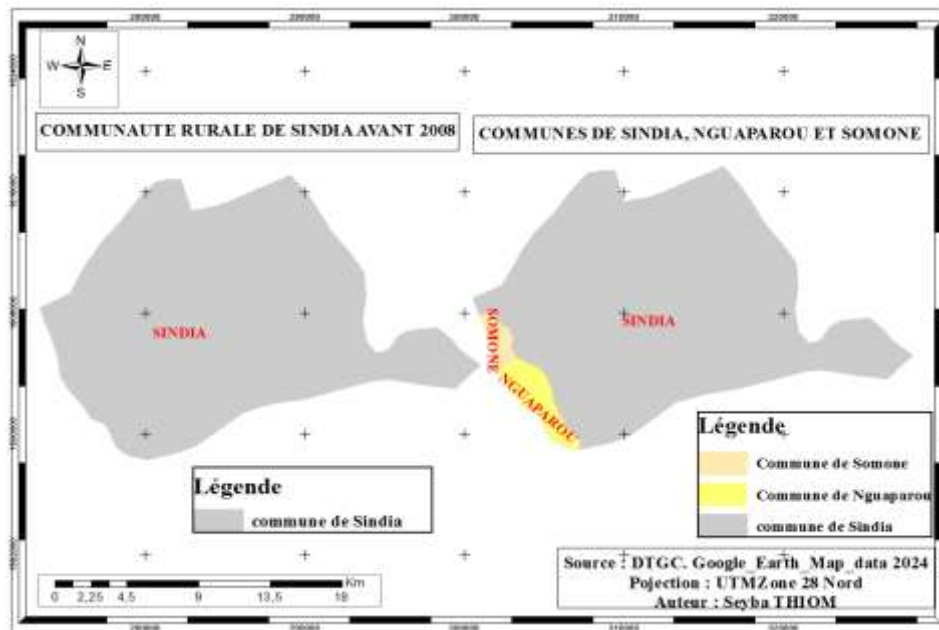
La commune de Diass est la partie Nord du périurbain. Son actuel maire (depuis 2022) est Mamadou Ndione, un habitant de Diass et membre de "Benno Bokk Yaakaar". Les localités de Ndayane et de Popenguine qui étaient les zones côtières de la commune de Diass ont été érigées en une collectivité locale de base en 2008 par le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008 (figure 5). Elles constituent des zones littorales et touristiques qui jouaient un rôle très important dans l'économie locale.

Figure 5 : Découpages territoriaux avant et après 2008 de l'ancienne communauté rurale de Diass



Quant à la commune de Sindia est la partie Sud du périurbain. Son actuel maire (depuis 2014) est Thierno Diagne, un habitant de Gandigal et membre de Benno Bokk Yaakaar. La commune de Sindia a connu des recompositions territoriales avec l'érection de Nguaparou et de Somone en communes en 2008 par le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008 (figure 6). Ces collectivités territoriales sont des zones côtières et touristiques qui jouaient un rôle très important dans l'économie locale.

Figure 6 : Découpages territoriaux avant et après 2008 de l'ancienne communauté rurale de Sindia



Ces recompositions territoriales sont surtout liées à des positionnements politiques et stratégiques pour consolider un militantisme partisan et un clientélisme politique. Ainsi, les populations locales sont à la recherche d'un cadre de gestion administrative et économique de proximité. Elles sont aussi à la recherche d'espace d'expression et de reconnaissance, d'autonomie et d'affirmation d'une identité territoriale. Ce sont les enjeux complexes de la création des communes Popenguine-Ndayane, Nguaparou et Somone. Ces dernières doivent être accompagnées par l'Etat afin d'éviter les conflits liés aux limites administratives.

Ces recompositions territoriales posent la complexité dans la gestion collective des territoires du périurbain. Elles créent une série de conflits (A. Diéye et al, 2022 : 26). Et elles bouleversent les cadres gestionnaires des collectivités territoriales (M. Diongue et P. Sakho, 2016 : 25). En effet, les séparations et les éclatements territoriaux, les problèmes des limites administratives, le manque de moyens humains et financiers et les dysfonctionnements administratifs des collectivités territoriales n'encouragent pas la gestion collective du périurbain. Ils complexifient et rendent flous la gouvernance et la partition des acteurs. « Les redécoupages territoriaux

fréquents initiés par l'État dans le périurbain de Dakar complexifient la gouvernance foncière communale » (M. Diongue et al, 2025 : 44). Donc, un travail en synergie, d'intercommunalité et collectif doit être prôné pour permettre une bonne gouvernance du périurbain.

3. Discussion : Diass et Sindia, un péri-urbain marqué par des mutations territoriales complexes

Enserré dans la conurbation urbaine en gestation entre Dakar, Mbour et Thiès, le périurbain dakarois est devenu une zone de réception des infrastructures structurantes. Il est un espace d'innovation qui connaît des mutations spatiales et socioéconomiques occasionnées par la périurbanisation à l'Est de Dakar. Celle-ci est créatrice de territoires dynamiques, divers et complexes. Ces derniers sont ceux des groupes sociaux qui sont des créations des populations autochtones, des projets et des institutions qui sont des créations de l'État. Ils se superposent dans le périurbain. Les territoires des groupes sociaux autochtones safènes, lébous et Diorgui sont à cheval entre le rural et l'urbain. Les deux premiers s'intègrent plus dans le processus d'urbanisation. Et le Diorgui reste toujours une zone agricole. De plus, les territoires de projet épousent plus le développement métropolitain de Dakar. Les projets étatiques permettent la compétitivité et la connexion entre le périurbain et les grandes agglomérations urbaines de Dakar, Mbour et Thiès. Enfin, la balkanisation des territoires administratifs perturbe l'organisation territoriale en faveur des intérêts socio-politiques.

Comparés aux travaux de M. Diongue et P. Sakho, 2016 sur la périphérie de Dakar, les résultats de cet article révèlent des similitudes sur le rôle des groupes sociaux safènes et lébous, des projets et des politiques dans la fabrique des territoires à l'Est de Dakar. Les territoires traditionnels et des projets sont les bassins de l'urbanisation alors que ceux des politiques s'inscrivent dans la balkanisation et les redécoupages administratifs complexes. Les territorialités des projets de l'État et celles des groupes sociaux semblent être plus en phase avec la métropolisation dakaroise que celle de la décentralisation (M. Diongue et P. Sakho, 2016 : 28). Néanmoins le Diorgui est marqué par le développement des activités traditionnelles comme l'agriculture. C'est le grenier agricole de la localité. Cependant les conflits fonciers (entre acquéreurs, population, Etat central et collectivités territoriales) qui occupent une place très importante dans le périurbain pourraient affecter le Diorgui. Cette situation conflictuelle n'est pas prise en compte dans les travaux de M. Diongue et P. Sakho, 2016. Ces auteurs ont insisté sur les mutations du sol, de l'habitat, de l'économie et des territoires. L'article de A. Séné et S. Thiom, 2025, dans la même zone d'étude, montre que les grands projets étatiques et les infrastructures encouragent l'urbanisation des localités de Diass et Sindia. Ces dernières

reçoivent de plein fouet les critères d'urbanité, infligées par les infrastructures et projets de grandes envergures (A. Séné et S. Thiom, 2025 : 25). Ce qui confirme nos résultats sur le rôle des grands projets dans la fabrique des territoires. Mais ces auteurs mettent l'accent surtout sur les dynamiques foncières, notamment l'urbanisation, la mise en place des projets, la spéculation foncière, le recul des surfaces agricoles et les conflits fonciers. Ces derniers deviennent de plus en plus complexes et récurrents dans le périurbain (A. Séné, 2021 : 204). Enfin, pour le rôle des territoires institutionnels, les recompositions et redécoupages administratifs flous, inefficaces et complexes qui répondent à des enjeux politiques, ont été confirmés par M. Diongue et al, 2025. Les remaniements sont sources de confusions et de conflits, surtout lorsque les nouvelles entités ne s'accordent pas sur les limites territoriales (M. Diongue et al, 2025 : 42). Ils créent des dysfonctionnements et rendent problématique la gouvernance du périurbain dakarois.

Conclusion

La périurbanisation est productrice de divers territoires qui se distinguent par leur spécificité, configuration et morfo-fonctionnalité. Ces territoires sont ceux des groupes sociaux autochtones safènes, lébous et Diorgui par le bas, qui sont dynamiques, conflictuels et complexes avec d'une part un sentiment d'acceptation du processus et d'autre part un sentiment de refus du processus d'urbanisation. Les territoires de projet étatiques, caractérisés par la multiplication des infrastructures de grandes envergures dont l'objectif de l'Etat est de rendre le périurbain attractif et compétitif au niveau national et international. Et les territoires politiques sont aussi des créations étatiques.

Les territoires des groupes sociaux et des projets s'intègrent plus dans le processus du développement métropolitain. Les territoires institutionnels sont complexes et s'inscrivent dans la balkanisation, le militantisme partisan et la gestion socioéconomique de proximité. Ils répondent à des enjeux d'intérêt politique et de gestion de proximité. Ces territoires sont mobiles et se superposent dans la périphérie métropolitaine. Cette dernière fait face à des recompositions territoriales complexes compromettant les enjeux d'un aménagement durable.

Cet article sur le périurbain dakarois a permis d'identifier les différents territoires produits par la périurbanisation à l'Est de Dakar. Il alerte sur la dépossession des terres agricoles et le manque de cohérence des redécoupages administratifs. Mais il n'épuise pas les interrogations sur la périurbanisation. Le devenir des autochtones expropriés de leurs terres agricoles reste une piste de réflexion à documenter à l'Est de Dakar.

Références bibliographiques

Agence National de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D), Recensement Général de la Population, de l'Habitat, Agriculture et de l'Elevage (R.G.P.H.A.E), 2013, *Projection de la population des régions du Sénégal de 2013 à 2025*, www.ansd.sn.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D), Service Régionale de la statistique et de la démographie de Dakar, 2015, *Situation économique et sociale régionale 2012*, www.ansd.sn.

BELHEDI Amor, 2000, Du lieu... au territoire, des trajectoires, des enjeux, III^o Colloque « connaissance et pratiques des milieux et territoires », FSHS Tunis, département de géographie, academia.edu, 16 p.

BOCQUIER Philippe, 1999, « La transition urbaine est-elle achevée en Afrique ? », *Chronique du CEPED*, n°34, 4 p.

CISSE Alioune, 2016, *Enjeux fonciers dans le périurbain dakarois : cas du titre foncier 1975-R de Bambilor*, Mémoire de master 2, UCAD, département géographie, AGUA, 135 p.

DA CUNHA Antonio et MATTHEY Laurent, 2007, *La ville et l'urbain : des savoirs émergents*, Presses polytechniques et universitaires Romande, 487 p.

DIEYE Abdoulaye, NDOYE Ibrahima, SAKHO Abdoulaye et DIAGNE Abdoulaye, 2022, *Etude sur la corruption dans le secteur foncier*, Rapport final, OFNAC, 86 p.

DIONGUE Momar, DELVILLE Philippe et FAYE DIOUF Ibrahima, 2025, *À la recherche des normes pratiques de la gouvernance foncière communale au Sénégal*, Presse universitaire de Dakar, 178 p.

DIONGUE Momar et SAKHO Papa, 2016, « L'arrangement territorial des périphéries métropolitaines : cas de Sangalkam et de Sébikhotane (Dakar, Sénégal...) », *Revue espaces et sociétés en mutations* - Numéro 2. p. 13-30.

DIONGUE Momar, 2010, *Périurbanisation différentielle : Mutations et réorganisation de l'espace de l'Est de la région dakaroise (Diamniadio, Sangalkam, Yene), Sénégal*, Thèse pour l'obtention du diplôme de docteur de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 628 p.

DIOP GUEYE Ndéye Fatou, WONE Salimata et SY Moussa, 2009, *Agriculteurs dans les villes Ouest africaines ; Enjeux fonciers et accès à l'eau*, IAGU-KARTHALA-CREPOS, 191 p.

FALL Modou, 2014, *Gouvernance territoriale et enjeux de l'intercommunalité : cas du département de Pikine*, Thèse de doctorat unique, sciences humaines et sociales, géographie : aménagement du territoire, UCAD, FLSH, École doctorale étude sur l'homme et la société, 376 p.

GINET Pierre, 2012, « Le territoire un concept opératoire pour la géographie appliquée (à l'aménagement) », *Documentaliste - Sciences de l'Information*, fhal-00757887f, 7 p.

Organisation de Coopération et de Développement Economique (O.C.D.E), Banque africaine de développement (B.A.D), Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets (U.N.O.P.S), Cites Alliance et Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (C.G.L.U.A), 2025, *Dynamique de l'urbanisation africaine 2025 : Planifier l'expansion urbaine*, Cahier de l'Afrique de l'Ouest, Edition OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787:cb26f4e2-fr>. 181 p.

SENE Abibe et THIOM Seybatou, 2025, « Evolution urbaine et dynamiques foncières en pays safène : quels impacts sur l'agriculture familiale ? », *Collection pluraxes / monde*, vol 3 n°11, p. 9-30.

SENE Abibe, 2021, *Espace agropastoral et dynamiques foncières en Pays Safène dans le triangle Dakar-Thiès-Mbour*, Thèse de doctorat unique, UCAD, ETHOS, FLSH, département de géographie, 385 p.

THIANDOUM Mariama, 2013, *Espace périurbain et activités rurales ; dynamiques territoriales en cours en Pays Safène (Thiès-Sénégal)*, Thèse de doctorat unique, UCAD, ETHOS, FLSH, département de géographie, 324 p.